

REPRISE LIBRE DE NIVEAU QUATRE (Reprise à exécuter en filet simple ou en bride)

Temps accordé: **5 minutes**

Durée de la prestation: entre **4 min 30 sec et 5 min**

Carrière: **20 x 60 mètres**

Concours:	Date:	Juge et Position:	Concurrent:	Cheval:	Numéro:
-----------	-------	-------------------	-------------	---------	---------

	Mouvements obligatoires	Points	Notes	Coeff	Note Finale		Impression artistique	Points	Notes	Coeff	Note Finale
1.	Pas rassemblé (minimum 10m sans interruption)	10		2		16.	Rythme, énergie et élasticité	10		3	
2.	Pas allongé (minimum 15m sans interruption)	10		2		17.	Harmonie entre cavalier et cheval	10		3	
3.	Trot rassemblé incl. épaule en dedans à gauche	10				18.	Chorégraphie. Utilisation de la carrière. Créativité.	10		4	
4.	Trot rassemblé incl. épaule en dedans à droite	10				19.	Degré de difficulté. Risque bien calculé.	10		4	
5.	Trot rassemblé incl. appuyer à gauche	10				20.	Choix de musique et interprétation de la musique.	10		4	
6.	Trot rassemblé incl. appuyer à droite	10				Total pour la présentation artistique					
7.	Trot allongé	10				180					
8.	Trot rassemblé	10				A être déduit:					
9.	Galop rassemblé incl. appuyer à gauche	10				Pénalité de temps:					
10.	Galop rassemblé incl. appuyer à droite	10				plus de 5 min ou moins de 4 min 30 sec					
11.	Galop allongé	10				déduire 2 points du total de la présentation artistique.					
12.	Changements de pied en l'air aux 4 temps (min. 3 consécutifs)	10		2		Résultat					
13.	Fonctionnement demi-pirouette à gauche au galop	10		2		Total pour l'exécution technique à diviser par 21					
14.	Fonctionnement demi-pirouette à droite au galop	10		2		Total pour l'exécution artistique à diviser par 18					
Total pour l'exécution technique		190				Résultat final					
<p>Chaque mouvement « de niveau plus élevé » (mouvement que l'on retrouve UNIQUEMENT dans une reprise de niveau plus élevé) entraînera la déduction de 4 points du total de l'exécution technique. Un mouvement interdit récurrent ne sera sanctionné qu'une seule fois. Voir au verso pour de plus amples informations.</p> <p>Observations :</p>		<p>Si deux concurrents obtiennent des résultats identiques, l'avantage sera accordé à celui qui aura obtenu la meilleure note pour l'impression artistique.</p>									
		<p>Les demi-points peuvent être utilisés pour toutes les notes de la reprise libre.</p>									
Signature du juge:											

Mouvements interdits et autorisés

Chaque mouvement « de niveau plus élevé » (mouvement qu'on retrouve UNIQUEMENT dans une reprise de niveau plus élevé) sera sanctionné par la déduction de 4 points du total de l'exécution technique. Un mouvement interdit récurrent ne sera sanctionné qu'une seule fois. Tous les enchaînements, toutes les combinaisons, les figures (sans égard à leurs dimensions) ou les transitions qui sont composés à partir de mouvements autorisés au niveau concouru SONT permis, et ce, même si la configuration exécutée se retrouve uniquement à des niveaux plus élevés. A titre de référence, la liste suivante énumère la majorité des mouvements, des enchaînements et des transitions qui sont autorisés ou interdits.

Quatrième niveau

Mouvements strictement interdits :

- Pirouette entière au galop
- Changements de pied aux 2 temps et au temps
- Piaffer
- Passage

Mouvements spécifiquement autorisés :

- Tous les mouvements qui ne sont pas strictement interdits
- Veuillez noter que les changements de pied aux trois temps et que la demi-pirouette au galop sont permis.